



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 03/11/2022
date de convocation : 27/10/2022

n° de délibération : DE2022 - 35

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 9
suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
**Transactions foncières : vente de la
parcelle A n°976 à M. Simon QUINTIN**

Le trois novembre deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNOL Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie		pouvoir à CORDESSE Marianne	
VIDAL Fabrice		pouvoir à MEYRUEIX Franck	
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire présente la demande de M. Simon QUINTIN concernant l'acquisition d'une la parcelle communale A 976 de 12 m². Elle précise qu'il s'agit d'un délaissé du domaine privé de la commune permettant l'accès à la maison de la parcelle A n°1141.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE la vente par la commune à Monsieur M. Simon QUINTIN de la parcelle communale section A, n° 1976, de 12 m² ;

CONFIRME le prix de 1€ le m², soit 12€ ;

CONFIRME que le choix du géomètre et du notaire ainsi que la prise en charge de leurs frais reviennent à l'acquéreur M. Simon QUINTIN ;

DONNE MANDAT à Madame le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette transaction.

Le secrétaire de séance,
Jérôme PALMIER

Le Maire,
Pascale BONICEL